

COMPTES ANNUELS

CMSEA 



ÉDITION 2025

SOMMAIRE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CARACTERISTIQUES DES COMPTES ANNUELS	4
AU 31/12/2025	4
BILAN	5
COMPTE DE RESULTAT	9
ANNEXE	13
I. INFORMATIONS GENERALES	14
A. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	14
B. PERIMETRE D'INTEGRATION	14
a. Périmètre d'intégration	14
b. Méthode d'intégration	14
c. Situation au 31-12-2025	15
C. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	15
D. FAITS SIGNIFICATIFS	16
a. Situation du centre ELAN	16
b. Difficultés de recrutement	17
c. L'inflation	17
II. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF IMMOBILISE	17
A. LES VALEURS BRUTES	17
B. LES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	19
III. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF CIRCULANT	19
A. STOCKS ET EN COURS	19
B. LES CREANCES	19
C. LES DISPONIBILITES	20
IV. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF	20
A. LA VARIATION DES FONDS PROPRES	20
B. LE RESULTAT	21
a. Le résultat effectif global	21

b. Le résultat comptable par pôle	21
c. Le résultat à affecter	22
C. LES FONDS DEDIES	23
D. LES PROVISIONS	24
a. Les provisions réglementées	24
b. Les provisions pour risques et charges d'exploitation	24
c. Les provisions pour congés payés	25
d. Les provisions retraite	25
E. LES DETTES	25
a. Etat des dettes à la clôture de l'exercice	25
b. Les produits constatés d'avance	26
V. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTATS	27
A. LES PRODUITS D'EXPLOITATION	27
a. Ventilation des produits d'exploitation par pôle d'activité	27
b. Concours publics et subventions	27
B. ACHATS	27
C. LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	28
D. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	28
VI. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
A. EFFECTIFS AU 31/12	29
B. REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS	29
VII. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
A. ENGAGEMENTS FINANCIERS	30
a. Détail – avals, cautions et garanties	31
b. Les engagements de crédits bail	31
B. OPERATIONS HORS BILAN	31

CARACTERISTIQUES DES COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025

Les comptes annuels de l'Association CMSEA relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 82 606 896 €
- Produits d'exploitation : 95 312 230 €
- Résultat net comptable : 804 352 €

BILAN



ACTIF	Brut 2025	Amortissement 2025	Net 2025	Net 2024	Variation
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement	75 000	75 000			
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	937 902	752 089	185 813	222 120	-36 307
Autres immobilisations incorporelles	60 500	27 566	32 934	39 990	-7 056
Immobilisations incorporelles en cours	156 817		156 817	144 516	12 300
Immobilisations corporelles					
Terrain	1 143 659	0	1 143 659	1 143 659	0
Constructions	75 008 837	44 069 503	30 939 334	31 829 562	-890 228
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 092 411	3 832 346	1 260 064	1 043 277	216 787
Autres immobilisations corporelles	13 014 604	9 496 050	3 518 554	3 701 237	-182 683
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 885 511		2 885 511	798 945	2 086 566
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés					
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	1 993 950		1 993 950	5 100 753	-3 106 803
Prêts	1 548 312		1 548 312	1 363 200	185 112
Autres immobilisations financières	112 985		112 985	102 550	10 435
TOTAL I	102 030 489	58 252 554	43 777 935	45 489 810	-1 711 875
Actif circulant		0	0	0	0
Stocks et en cours	113 960	0	113 960	86 106	27 854
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 389 408,15	91 226,57	2 298 181,58	2 176 538,90	121 642,68
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	2 175 144		2 175 144	2 241 066	-65 922
Charges constatées d'avance	127 737	0	127 737	143 545	-15 808
Valeurs mobilières de placement	14 428 431	94 762	14 333 670	10 997 455	3 336 215
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	19 780 270		19 780 270	18 546 255	1 234 015
TOTAL II	39 014 950	185 988	38 828 962	34 190 965	4 637 996
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	141 045 438	58 438 542	82 606 896	79 680 775	2 926 121

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024	Evolution
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires	11 729 755	11 729 755	0
Fonds propres complémentaires	0	0	0
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires	0	0	0
Fonds propres complémentaires	0	0	0
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0	0
Réserves pour projet de l'entité	21 543 842	20 302 228	1 241 613
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	21 543 842	20 302 228	1 241 613
Autres réserves	0	0	0
Report à nouveau	-3 037 543	-3 045 709	8 166
<i>dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales</i>	5 359 110	4 708 063	651 046
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	1 883 481	2 363 055	-479 574
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	27 313	106 683	-79 370
<i>dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs</i>	-33 383	-33 383	0
<i>dont charges des activités SMS de prise en compte différée</i>	-10 274 063	-10 190 128	-83 935
Résultat en attente d'affectation	0	0	0
<i>dont résultat hors activités sociales et médico-sociales</i>	0	0	0
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	0	0	0
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	0	0	0
Excédent ou déficit de l'exercice	804 352	1 197 343	-392 991
Situation nette (sous total)	31 040 406	30 183 617	856 788
Fonds propres consommables	0	0	0
Subventions d'investissement	1 392 771	672 746	720 025
Provisions réglementées	3 610 706	3 669 000	-58 294
TOTAL I	36 043 882	34 525 364	1 518 519
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0	0
Fonds dédiés	12 678 811	11 820 056	858 755
TOTAL II	12 678 811	11 820 056	858 755
PROVISIONS			
Provisions pour risques	1 730 486	1 608 322	122 164
Provisions pour charges	7 835 167	8 001 290	-166 123
TOTAL III	9 565 653	9 609 612	-43 959
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	7 146 340	6 753 142	393 198
Emprunts et dettes financières diverses	106 101	119 189	-13 088
Instruments financiers à terme	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 736 413	2 735 261	1 152
Dettes des legs ou donations	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	10 448 039	9 990 472	457 567
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	874 096	1 209 754	-335 658
Autres dettes	344 659	317 410	27 249
Produits constatés d'avance	2 662 902	2 600 516	62 386
TOTAL IV	24 318 550	23 725 744	592 806
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	82 606 896	79 680 775	2 926 121

COMPTE DE RESULTAT



PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 780	2 325
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	1 055 566	1 005 941
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestation de service	3 309 756	3 040 538
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	82 734 473	80 574 465
<i>Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	<i>74 157 555</i>	<i>72 296 653</i>
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	<i>33 363</i>	<i>95 772</i>
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 654 420	920 552
Utilisations des fonds dédiés	1 699 933	2 013 724
Autres produits	4 822 938	5 167 098
TOTAL I	95 312 230	92 820 414
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	392	-140
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 050 512	953 587
Variation de stock	-33 970	-17 955
Autres achats et charges externes	16 935 410	16 505 671
Aides financières	18 980	120 947
Impôts, taxes et versements assimilés	5 794 152	5 884 386
Salaires et traitements	44 857 812	44 468 331
Charges sociales	17 769 170	17 377 660
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 326 494	4 218 653
Dotations aux provisions	1 582 315	1 083 467
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	68 662	
Report en fonds dédiés	2 518 026	1 742 486
Autres Charges	194 030	111 274
TOTAL II	95 081 985	92 448 367
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	230 245	372 047
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	9 518	9 385
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	506 966	230 619
Autres intérêts et produits assimilés	309 149	606 356
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	8 414
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	825 632	854 775

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	94 762	
Intérêts et charges assimilées	104 479	114 097
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	199 240	114 097
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	626 392	740 677
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	856 637	1 112 724
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	96 059	274 334
TOTAL V	96 059	274 334
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles	37 765	57 797
TOTAL VI	37 765	57 797
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	58 294	216 537
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	110 579	131 918
Total des produits (I+III+V)	96 233 922	93 949 523
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	95 429 570	92 752 180
EXCEDENT OU DEFICIT	804 352	1 197 343
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	-126 516	-160 527
Prestations en nature	-496 891	-490 744
Bénévolat	-2 747 512	-1 847 940
TOTAL	-3 370 920	-2 499 211
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature	126 516	160 527
Mise à disposition de biens et services	496 891	490 744
Prestations		
Personnel bénévole	2 747 512	1 847 940
TOTAL	3 370 920	2 499 211

ANNEXE



I. INFORMATIONS GENERALES

A. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Créé en 1950, le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA) est une association sans but lucratif, indépendante de toutes structures confessionnelles ou idéologiques. Reconnu d'utilité publique depuis 1996, le CMSEA s'appuie sur son expérience pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prises en charge.

Son but est de sauvegarder et promouvoir les possibilités d'accès à l'autonomie, à la dignité et à la solidarité pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Avec près de 1.400 collaborateurs répartis sur une soixantaine d'établissements et services, le CMSEA est un acteur économique et territorial important, partenaire des politiques publiques. Il travaille en partenariat avec l'Etat, le Département de Moselle et collectivités locales. Le dialogue avec les autorités qui financent ses actions est permanent et en cohérence avec les besoins recensés sur ses territoires d'intervention.

Acteur de terrain, ses actions sont avant tout tournées vers *l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficultés sociales, professionnelles, familiales ou en situation de handicap*. Son action trouve également tout son sens dans l'engagement citoyen de ses bénévoles et salariés, étroitement lié aux valeurs qui inspirent quotidiennement ses pratiques :

- reconnaître la personne accueillie dans sa dignité ;
- considérer chacun dans sa globalité ;
- aider chaque personne accompagnée à s'insérer socialement et à exercer une pleine citoyenneté ;
- faire valoir l'importance des droits et des devoirs de chacun.

Le CMSEA agit dans le champ pluriel et évolutif de l'action sociale et médico-sociale. Il décline son action dans 4 secteurs d'activité :

- le handicap ;
- la protection de l'enfance ;
- l'inclusion sociale ;
- la prévention spécialisée.

B. PERIMETRE D'INTEGRATION

a. Périmètre d'intégration

Les comptes annuels du CMSEA, en 2024, regroupent 42 structures comptables.

Ces 42 structures comptables correspondent à 89 structures de tarification, une même entité comptable pouvant regrouper plusieurs structures de tarification.

b. Méthode d'intégration

Chacune de ces 42 structures dispose d'une comptabilité autonome, qui fait ensuite l'objet d'une sommation pour former le bilan général et le compte de résultat de l'association, tels que présentés ci-dessus.

Certaines opérations internes sont retraitées : suppression de la participation au siège dans les établissements et suppression équivalente des recettes du siège ; suppression équivalente au niveau du SEMN ; suppression des

mouvements internes significatifs (dont prestations ESAT aux établissements, élimination des prêts entre structure, des mises à disposition de personnel en interne, retraitement des reprises de résultats antérieurs (déficits ou excédents), retraitement du service formation, retraitement des comptes de liaison).

Ces retraitements sont effectués dans une structure spécifique permettant d'une part, le suivi des écritures retraitées, et d'autre part, d'assurer l'historique des écritures comptabilisées les années précédentes.

c. Situation au 31-12-2025

Ont été intégrés dans les comptes annuels au 31 décembre 2025 :

- 32 budgets au titre du pôle protection de l'enfance ;
- 23 budgets au titre du pôle handicap ;
- 8 budgets au titre de la prévention spécialisée ;
- 19 budgets au titre de l'inclusion sociale ;
- 7 budgets de structures diverses.

C. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Depuis 2020, il a été fait application du règlement ANC n° 2014-03 et des règlements ultérieurs relatifs au Plan Comptable Général et des dispositions particulières suivantes :

- Règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé non commerçantes ;
- Règlement ANC n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L. 312-1 du CASF.

À compter du 1er janvier 2025, il est également fait application des dispositions issues de la réforme du Plan Comptable Général introduite par le règlement ANC n° 2022-06, modifié par les règlements ultérieurs. Cette réforme vise notamment à améliorer la lisibilité, la comparabilité et la transparence des comptes annuels.

Dans ce cadre, les principales évolutions susceptibles d'avoir un impact sur les comptes de l'entité concernent notamment :

- la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, désormais limitée aux produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels ;
- la suppression progressive de certains transferts de charges, conduisant à une reclassification en produits ou en réduction de charges selon leur nature ;
- la modernisation des modèles d'états financiers (bilan et compte de résultat), visant une meilleure lecture des agrégats économiques ;
- la clarification de certaines méthodes comptables et informations à fournir en annexe.

La première application de ces nouvelles dispositions a donné lieu à des reclassements de postes sans incidence sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice. Les principaux impacts concernent la présentation du résultat exceptionnel et la suppression de certains comptes de transferts de charges.

Les méthodes comptables retenues sont restées inchangées conformément au principe de permanence des méthodes, sauf mention spécifique dans les notes annexes.

Le total du bilan de l'exercice s'élève à **82 606 896 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait apparaître un total de **produits de 96 233 922 €** et un total de **charges de 95 429 570 €**, dégageant ainsi un **résultat comptable de 804 352 €**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques.

D. FAITS SIGNIFICATIFS

a. Situation du centre ELAN

La cessation d'activité d'ELAN au 31 juillet 2010, suite à un retrait d'habilitation, a entraîné un déficit de 987 125,20 €, dans le référentiel « comptes annuels », ce qui correspondait à un déficit de 1 960 107,42 €, dans le référentiel « compte administratif ». Compte tenu des écritures complémentaires comptabilisées de 2011 à 2022, le déficit cumulé s'élève à 2 029 446 € à fin 2022 dans le référentiel « compte administratif ».

Le CMSEA a engagé dès 2010 une action en vue du recouvrement des sommes dues devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (TITSS) de Lyon.

Un premier arrêt du 10 décembre 2012 a annulé le refus de fixation d'un prix de journée de clôture pour la période du 1er janvier 2010 au 31 juillet 2010 du centre psychopédagogique «Elan» et a procédé, avant dire droit, à un supplément d'instruction.

Dans son arrêt définitif du 13 juin 2016, le TITSS de Lyon a rendu un jugement qui n'est pas favorable au CMSEA. En effet, celui-ci ne fait pas droit à notre demande de prise en compte des frais de fermeture autres que les indemnités de licenciement.

Le CMSEA a fait appel de ce jugement le 17 août 2016.

Le 13 mars 2020, la Cour Nationale annule le jugement du TITSS et rend un jugement (reçu le 10 juillet 2020) plus défavorable au CMSEA.

Le CMSEA saisi le Conseil d'Etat le 8 septembre 2020.

Par une décision du Conseil d'Etat rendue le 30 novembre 2021, l'arrêt du 13 mars 2020 de la Cour Nationale de la Tarification est annulé, le dossier est renvoyé devant cette même cour, où il est toujours pendant à ce jour.

b. Difficultés de recrutement

Les associations gestionnaires d'Établissements Sociaux et Médico-Sociaux sont confrontées à d'importantes difficultés de recrutement de personnel, éducatif ou autre. Le secteur d'activité n'est plus attractif, et les écarts de salaires se creusent avec la fonction publique (territoriale, hospitalière, ...) et le secteur marchand.

Elles constatent également une baisse de qualifications des salariés recrutés, faute de professionnels diplômés sur le marché.

Tout ceci engendre des économies artificielles sur les budgets, et un risque d'une baisse de la qualité de la prise en charge des usagers.

c. L'inflation

L'exercice 2025 reste marqué par un contexte inflationniste. Le bouclier tarifaire applicable au gaz ayant pris fin en 2024, l'avenant au contrat en vigueur depuis 2025 entraîne une hausse significative des coûts, tout en demeurant inférieure aux conditions de marché.

Par ailleurs, l'établissement continue de subir la hausse des dépenses de transport des usagers, des denrées alimentaires et des matériaux. Sans les dispositifs contractuels associatifs, l'impact aurait été plus marqué. À terme, la persistance de cette situation pourrait nécessiter un ajustement des financements par nos tarificateurs.

II. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF IMMOBILISE

A. LES VALEURS BRUTES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

La méthode des composants a été appliquée pour les principales acquisitions à compter du 1^{er} janvier 2006, et a été généralisée pour toutes les constructions acquises antérieurement à cette date.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les écarts constatés par l'application de cette méthode n'ont pas été pris en compte par le tarificateur et ont été retraités en amortissements différés et en amortissements dérogatoires.

Variation des immobilisations :

IMMOBILISATIONS BRUTES	Immobilisations au 31 décembre 2024	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			Immobilisations au 31 Décembre 2025
		apport	Aquisitions	Vir de poste à poste	Mises au rebut	Ventes	Vir de poste à poste	
Immobilisations incorporelles	1 254 010	0	48 421	18 480	72 211	0	18 480	1 230 219
Frais d'établissement								
Frais de recherche et de développement	75 000							75 000
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	973 993		17 640	18 480	72 211			937 902
Fonds commercial								0
- dont droit au bail								0
Autres immobilisations incorporelles	60 500							60 500
Immobilisations incorporelles en cours	144 516		30 781				18 480	156 817
Total Immobilisations incorporelles	1 254 010	0	48 421	18 480	72 211	0	18 480	1 230 219
Immobilisations corporelles	93 197 601	0	5 518 117	1 368 088	1 143 066	407 563	1 388 153	97 145 023
Terrains	1 143 659							1 143 659
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure								
Constructions sur sol propre	70 062 951		736 619	1 181 388	108 468			71 872 490
Constructions sur sol d'autrui	3 131 043		5 304					3 136 346
Installations, matériel et outillage techniques	4 942 940		441 454	173 192	385 728	79 447		5 092 412
Autres immobilisations corporelles	13 118 063		860 020	13 508	648 870	328 116		13 014 604
Immobilisations corporelles en cours	798 945		3 474 719				1 388 153	2 885 511
Total Immobilisations corporelles	93 197 601	0	5 518 117	1 368 088	1 143 066	407 563	1 388 153	97 145 023
Immobilisations financières	6 566 504	0	283 650	0	0	3 194 906	0	3 655 248
Participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	4 981 366		9 516			3 000 000		1 990 882
Prêts	1 363 200		260 951			75 839		1 548 312
Autres immobilisations financières	221 937		13 183			119 067		116 053
Total Immobilisations financières	6 566 504	0	283 650	0	0	3 194 906	0	3 655 248
TOTAL IMMOBILISATION	101 018 115	0	5 850 188	1 386 568	1 215 277	3 602 469	1 406 633	102 030 489

B. LES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Libellé	Amortissements et dépréc. au 31/12/2024	Apport	Dotations 2025	Diminutions 2025	Amortissements et dépréc. au 31/12/2025
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	847 384	0	27 045	19 774	854 655
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement	75 000				75 000
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.	751 874		19 989	19 774	752 089
Fonds commercial (établissements privés)					
- dont droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles	20 510		7 056		27 566
Immobilisations incorporelles en cours					
TOTAL amortissements et dépréciations des immob. incorporelles	847 384	0	27 045	19 774	854 655
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	54 680 920	0	4 163 600	1 446 621	57 397 899
Terrains					
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					
Constructions sur sol propre	40 190 233		2 632 619	114 097	42 708 754
Constructions sur sol d'autrui	1 174 200		186 549		1 360 749
Installations, matériel et outillage techniques	3 899 662		356 691	424 007	3 832 346
Autres immobilisations corporelles	9 416 825		987 741	908 516	9 496 050
Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL amortissements et dépréciations des immob. corporelles	54 680 920	0	4 163 600	1 446 621	57 397 899
Dépréciations des immobilisations financières	0	0	0	0	0
Participations et créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	0				0
Prêts					
Autres					
TOTAL dépréciations des immobilisations financières	0	0	0	0	0
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	55 528 304	0	4 190 645	1 466 395	58 252 554

III. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF CIRCULANT

A. STOCKS ET EN COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque la valeur brute est supérieure.

B. LES CREANCES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CREANCES	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 548 312		1 548 312
Autres immobilisations financières	112 985		112 985
Clients douteux ou litigieux	72 241	72 241	
Autres créances clients	2 225 940	2 225 940	
Créances représentatives des titres prêtés			
personnel et comptes rattachés	26 253	26 253	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
taxes sur la valeur ajoutée	191 694	191 694	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	928 440	928 440	
Groupe et associés			
Débiteurs Divers	1 028 757	1 028 757	
Charges constatées d'avance	127 737	127 737	
TOTAL DES CREANCES	6 262 359	4 601 062	1 661 298
Prêts accordés en cours d'exercice	185 112		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

C. LES DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

IV. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

A. LA VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	Solde au 31/12/2024	apport	Affectation Résultat	Reprise	Solde au 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	11 729 755				11 729 755
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	20 302 228		2 180 491	938 878	21 543 842
<i>Dont réserves des activités Sociales et médico-Sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>18 841 415</i>		<i>2 036 110</i>	<i>937 227</i>	<i>19 940 298</i>
Report à nouveau	-3 045 710		-201 833	-209 999	-3 037 544
<i>Dont report à nouveau des activités Sociales et médico-Sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-10 116 828</i>		<i>-496 685</i>	<i>-333 379</i>	<i>-10 280 134</i>
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 197 343		804 352	1 197 343	804 352
Dont résultat des activités Sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	736 313		362 922	736 313	362 922
Situation Nette	30 183 617	0	2 783 010	1 926 222	31 040 405
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	672 746		876 578	156 554	1 392 771
Provisions réglementées	3 669 000		37 765	96 059	3 610 706

B. LE RESULTAT

a. Le résultat effectif global

DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
RESULTAT COMPTABLE	804 352	1 197 343
Reprise résultat antérieur		
EXCEDENT OU DEFICIT GLOBAL	804 352	1 197 343
<i>Dont résultat effectif sous gestion propre</i>	<i>441 430</i>	<i>334 653</i>
<i>Dont résultat effectif sous gestion contrôlée</i>	<i>362 922</i>	<i>862 691</i>

b. Le résultat comptable par pôle

Résultat comptable de l'exercice	804 352
Prévention Spécialisée	-6 718
Pôle Handicap	505 384
Pôle Protection de l'Enfance	-248 715
Pôle Inclusion	-148 153
Divers	702 555

c. Le résultat à affecter

Résultat comptable de l'exercice	804 352
Reprise résultats sous contrôle tiers financeurs: déficits	0
Retraitements incidence PJ Creton 2024	1 508 349
Dépenses non opposables aux tarificateurs	207 706
produits non opposables aux tarificateurs	-617 872
charges reprises sur excédents antérieurs	267 172
Résultat du Compte Administratif à affecter	2 169 707

C. LES FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Apport	Report	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation								
Service Central	- 0						- 0	
SEMN Secretariat	-						-	
EPS Val de Sarre	1 049			1 049			-	
EPS Forbach	2 500		2 900				5 400	2 500
EPS Val de Fensh	1 439			1 439			-	
EPS St Avold	6 749		14 478	6 130			15 097	
EPS Metz	23 311		210	23 311			210	
MECS Solgne	3 600						3 600	3 600
A13CSAPA Les Wads	493 418		697 776	493 418			697 776	58 622
CHRS Espoir	-						-	
Dispositif Insertion	7 000						7 000	7 000
CAARUD L'Escale	2 000						2 000	2 000
Impro Morhange	115 571		14 000	17 961			111 610	
DAME la Horgne	5 459		14 000				19 459	
Foyer le Haut Soret	-						-	
ESAT Atelier des Talents	5 000			3 061			1 939	
	667 096	-	743 364	546 370	-	-	864 090	73 722
CNR dédiés à l'exploitation								
SAEI - MJIE	22 537						22 537	22 537
SPFS	-						-	
EPS Val de Fensh	1 054		500	1 054			500	
EPS Metz	880		651	880			651	
DITEP	60 463		18 448	52 870			26 041	
MECS Lorry	-						-	
MECS Bacelles	-						-	
CSAPA Les Wads	482 132		441 848	482 132			441 848	366 466
CER 54	-						-	
CHRS Espoir	5 738		5 738	5 738			5 738	5 738
Dispo Insertion	951						951	
CAARUD L'Escale	18 721						18 721	18 721
IMP Espérance	10 656		7 978	13 893			4 741	
Impro Morhange	110 039		18 448	34 368			94 118	90 497
DAME la Horgne	83 896			14 400			69 496	42 500
SESSAD TED	10 530		8 174	8 174			10 530	
FAM le Haut Soret	92 515		331 089	2 000			421 604	
ESAT Atelier des Talents	16 246		18 448	19 460			15 234	
	916 357		851 322	634 969	-	-	1 132 710	546 459
Fonds dédiés à l'investissement								
Service Central	177 771	18 480		27 068			169 183	10 934
SAEI -AEMO	16 767			795			15 971	
SAEI - MJIE	587 302			10 449			576 853	454 048
SPFS	24 555	22 183		3 442			43 296	10 976
CFA	5 824			1 800			4 024	
SEMN Secretariat	15 630			1 651			13 979	
EPS Val de Fensh	1 216			130			1 086	
EPS Metz	1 978			228			1 749	
DITEP Lorry	272 363		163 013	26 443			408 933	
MECS Lorry	218 289			9 774			208 515	
CAAA Faulquemont	13 943			1 712			12 231	
BULLE D'R	12 862		6 581	2 765			16 679	
MECS Grand Chêne	92 019			10 094			81 925	
MECS Bacelles	332 105			3 376			328 729	312 461
DADT Thionville	109 066			13 648			95 418	
MECS Solgne	283 761	10 161		41 108			252 815	
CSAPA	180 229		70 000	20 736			229 493	
CER Moselle	1 117 154			70 631			1 046 523	
CER 54	891 744		198 278				1 090 022	860 674
CHRS Espoir	95 817			6 033			89 784	76 036
Dispositif Insertion	94 583			5 000			89 583	
CAARUD L'Escale	3 279			667			2 612	
IMP Espérance	270 958		40 395	16 286			295 066	7 005
Impro Morhange	1 949 288		37 837	115 561			1 871 563	33 126
IMPro la Horgne	841 663		98 894	81 184			859 373	33 808
SESSAD TED	7 604		60 000				67 604	5 604
Foyer le Haut Soret	2 086 194		209 701	3 090			2 292 805	1 906 493
ESAT ADT	33 138		10 000				43 138	30 626
ESAT ADT Commercial	489 525			24 356			465 168	171 032
Patrimoine	9 977			2 087			7 891	
	10 236 603	50 824	894 699	500 114	-	-	10 682 011	3 912 823
TOTAL FONDS DEDIES	11 820 056	50 824	2 489 385	1 681 453	-	-	12 678 811	4 533 004

D. LES PROVISIONS

a. Les provisions réglementées

Provisions réglementées	Provisions réglementées au 31/12/2024	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Provisions réglementées au 31/12/2025
Provisions Réglementées				
141 - Destinées à la couverture du Besoin en Fonds de Roulement	143 082			143 082
142 - Pour renouvellement des immobilisations				
144 - Relatives aux autres éléments de l'actif				
145 - Amortissements dérogatoires	774 285		67 383	706 902
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)				
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)				
148 - Autres provisions réglementées	2 751 634	33 286	24 198	2 760 723
14861 - dont réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé	2 740 945	33 286	24 198	2 750 034
14862 - dont réserves des plus-values nettes d'actif circulant	10 689	0	0	10 689
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	3 669 000	33 286	91 581	3 610 706

b. Les provisions pour risques et charges d'exploitation

Provisions pour risques et charges	Montants au 31/12/2024	apport	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montants au 31/12/2025
Provisions pour risques et charges					
151 - Provisions pour risques	1 608 322		884 694	762 530	1 730 486
dont provisions pour litige (c/1511)	1 352 646		812 194	738 530	1 426 310
dont prov. pour garanties données aux usagers (c/1512)					
dont provisions pour pertes sur marchés à terme (c/1513)					
dont provisions pour amendes et pénalités (c/1514)					
dont provisions pour perte de change (c/1515)					
dont autres provisions pour risques (c/1518)	234 044		72 500	24 000	282 544
dont provisions pour risques d'emploi (c/1516)	21 632				21 632
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (retraite...)	7 715 043		697 621	829 353	7 583 311
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)					
157 - Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	286 247		0	34 391	251 856
dont provisions pour grosses réparations (c/1572)	286 247			34 391	251 856
158 - Autres provisions pour charges					
dont provisions pour rémun. pers. handicapées (c/1581)					
dont autres provisions pour charges (c/1588)					
TOTAL GENERAL	9 609 612	0	1 582 315	1 626 274	9 565 653

c. Les provisions pour congés payés

L'association a comptabilisé une provision pour congés payés pour un montant de 4 897 234 €.

Cette charge se trouve dans la rubrique « dettes fiscales et sociales » (pour les congés payés et pour les charges sociales sur congés payés).

Il faut préciser qu'en vertu des dispositions particulières applicables au secteur médico-social, le financement de cette mesure est généralement refusé par le tarificateur, qui préfère financer les congés au moment de leur prise effective par les salariés (ou lors de leur départ de l'établissement).

d. Les provisions retraite

Selon l'article 9 alinéa 2 bis du Code de commerce, « le montant des engagements de l'entreprise en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux est indiqué dans l'annexe. Par ailleurs, les entreprises peuvent décider d'inscrire au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à tout ou partie de ces engagements ».

La convention collective applicable à notre secteur prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière (IFC). Actuellement, les indemnités versées à l'occasion du départ en retraite sont comptabilisées lors de leurs paiements dans le compte administratif. Conformément aux textes applicables au secteur depuis le 1er janvier 2007, l'association a comptabilisé une provision pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 7 583 311 €.

E. LES DETTES

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Seuls les emprunts sont garantis par des sûretés réelles dont la liste figure dans les engagements hors bilan.

a. Etat des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max.à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an max.à l'origine	7 146 340	576 528	2 255 348	4 314 464
Emprunts et dettes financières divers	99 808	34 913	57 219	7 676
Avances et acomptes reçus	6 293	6 293		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 736 413	2 736 413		
Personnel et comptes rattachés	5 102 427	5 102 427		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 582 442	4 582 442		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	216 672	216 672		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	546 499	546 499		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	874 096	874 096		
Groupe et associés				
Autres dettes	344 659	344 659		
Dette représentative de titres empruntés				
produits constatés d'avance	2 662 902	2 662 902		
TOTAL DES DETTES	24 318 550	17 683 843	2 312 567	4 322 140
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	585 979			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

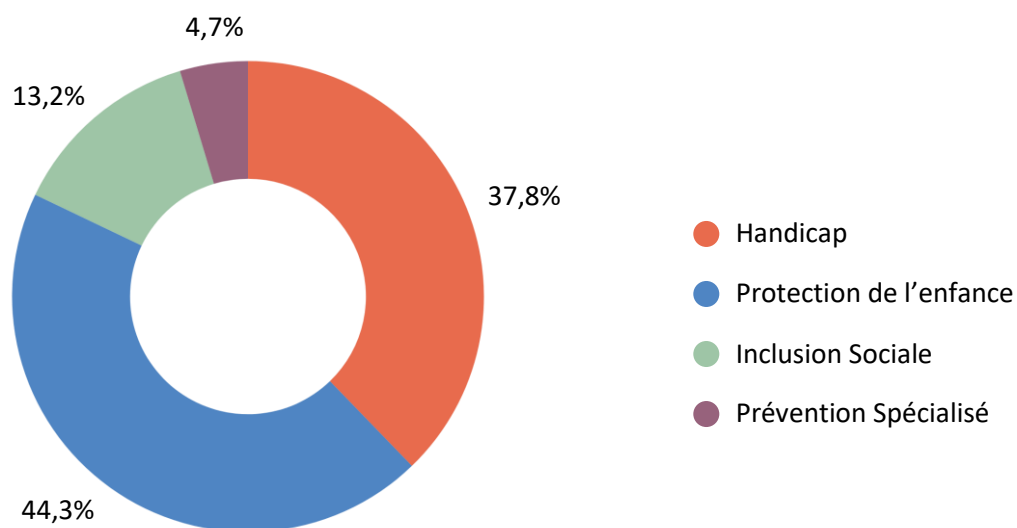
b. Les produits constatés d'avance

	31/12/2025	31/12/2024
Produits constatés d'avance	2 662 902	2 600 516
dont:		
produits de tarification liés à l'activité	2 589 916	2 517 588
autres produits de tarification	14 000	14 000

V. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTATS

A. LES PRODUITS D'EXPLOITATION

a. Ventilation des produits d'exploitation par pôle d'activité



b. Concours publics et subventions

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	31/12/2025	31/12/2024
CONCOURS PUBLICS		
ETAT ARS	25 460 199	25 118 264
ETAT DDCS	1 060 819	1 029 308
ETAT PJJ	3 928 512	4 332 147
Conseil Départemental	42 672 788	40 910 359
Autres	1 035 237	906 576
	74 157 555	72 296 653
SUBVENTIONS		
ETAT	2 243 419	2 088 154
Conseil Départemental	3 470 007	3 411 588
Municipalités	1 713 066	1 723 701
Autres	1 150 426	1 054 368
	8 576 918	8 277 811
TOTAL GENERAL	82 734 473	80 574 465

B. ACHATS

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

C. LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008 requiert de faire figurer dans l'annexe aux comptes annuels (R123-198 du code du Commerce) le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes, de ceux facturés au titre des diligences directement liées.

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	75 278	59 884
Au titre d'autres prestations	1 300	-
Total	76 578	59 884

L'augmentation significative des honoraires du commissaire aux comptes en 2025 s'explique par un contexte exceptionnel de changements organisationnels (renouvellement des fonctions comptable, financière et paie), ayant nécessité un renforcement des diligences d'audit.

Cette hausse présente un caractère non récurrent et a vocation à être normalisée lors des prochains exercices, sous réserve d'une stabilisation de l'organisation.

D. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les dons et contribution en nature sont évalués à leur valeur vénale.

La valorisation du bénévolat s'effectue selon la rémunération prévue par la convention collective pour la qualification et l'emploi exercé au sein de l'association. Elle est exprimée en valeur brute plus charges fiscales et sociales.

Sur l'année 2025, le CMSEA a bénéficié de 90 554 heures de bénévolat, soit l'équivalent de 50 ETP, qui représentent la somme de 2 747 512 €.

Un certain nombre de municipalités et de bailleurs sociaux, la SNCF et la Région mettent également à disposition du CMSEA des locaux à titre gratuit ou pour un loyer très inférieur au prix du marché. Cela représente 5 665 m² pour lesquels les loyers sont estimés à 636 341 € et payés réellement pour 139 450 €, soit une contribution volontaire de 496 891 €.

Le CMSEA a également bénéficié de dons en nature (matériel sportif/loisir, produits d'hygiène et billets donnant accès à des activités de loisir pour les usagers qui nous sont confiés). Le total de ces dons de matériel neufs ou d'occasion s'élève à 126 516 €.

Le montant global des contributions volontaires en nature représente 3 370 920 €.

VI. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

A. EFFECTIFS AU 31/12

<i>Source Bilan Social CMSEA - effectif au 31/12</i>				
PERSONNEL	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Cadres de direction	38	35	34	35
Cadres intermediaires & Cadres techniciens	79	81	78	72
Personnel Administratif	106	115	108	110
Personnel Educatif	640	698	683	667
Personnel Para-médical	59	60	56	48
Medecins	7	8	7	12
Psychologues	49	48	46	46
Personnel des Services Généraux	181	203	196	170
Assistants familiaux	66	68	68	65
Personnel Divers (contrats aidés, apprentis)	71	82	74	40
Effectif Total en nombre de personne	1 393	1 398	1 350	1 265
dont Femmes	943	934	910	864
dont Hommes	450	464	440	401
<i>Dont CDD & contrats aidés</i>	<i>168</i>	<i>171</i>	<i>157</i>	<i>133</i>

B. REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Article 20 de la loi n°2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Considérant que les trois plus hauts cadres dirigeants sont membres du bureau du Conseil d'Administration, et donc tous bénévoles, ils ne perçoivent ni rémunération ni avantage en nature.

a. Détail – avals, cautions et garanties

31/12/2025				
Engagements financiers - Avals, cautions et garanties			Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Banque	Etablissement	Nature de l'engagements		
CIC	ITEP de Lorry	Hypothèque immobilière	1 500 000	
CIC	FAM Haut Soret	Promesse d'Hypothèque immobilière	3 100 000	
CIC	FAM Haut Soret	Nantissement de compte-titres	2 232 000	
CIC	Siège	Nantissement de compte-titres	451 000	
Crédit Coopératif	MECS Lorry	Nantissement de compte-titres	149 999	
Crédit Coopératif	Atelier des Talents	Hypothèque immobilière Crédit coopératif	3 050 000	
Société Générale	Atelier des Talents	Nantissement compte de dépôts Société Générale	1 000 000	
Société Générale	Atelier des Talents	Promesse d'Hypothèque immobilière	1 000 000	
Société Générale	CHRS Espoir	Promesse d'Hypothèque immobilière	250 000	
Société Générale	SAEI	Promesse d'Hypothèque immobilière	250 000	
TOTALISATION			12 982 999	

b. Les engagements de crédits bail

Non concerné en 2025.

B. OPERATIONS HORS BILAN

Conformément à l'accord de branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif conclu le 1^{er} avril 1999 relatif à la création d'emploi par l'aménagement et la réduction du temps de travail, le CMSEA a adhéré au Fonds Commun de Placement UNIFED EPARGNE TEMPS pour la gestion financière des provisions correspondant à la contre-valeur des jours de congés épargnés par les salariés de l'Association dans le cadre de leur Compte Epargne Temps.

Valorisation du portefeuille titre au 31/12/2025 : 1 749 003,62 €.



**Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance
de l'Adolescence et des Adultes**

47 rue Dupont des Loges
CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01

 03 87 75 40 28

 servicecentral@cmsea.asso.fr

 www.cmsea.asso.fr

   / AssoCMSEA

Registre des Associations : Vol IX – n°53

Mission d'intérêt général & reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°96 – DRLP/1 – 220
du 05.06.1996

Agréée entreprise solidaire d'utilité sociale au sens de l'article L3332-17-1 du code du travail